

TABLE DES MATIERES

Mis en forme : Largeur : 21 cm,
Hauteur : 29,7 cm

ACRONYME.....	2
I- I RESUME.....	3
II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	5
III- PRINCIPALES CONTRAINTES DE LA FILIÈRE AVICOLE.....	7
IV- ATOUTS DU SECTEUR AVICOLE.....	8
V- OBJECTIF GLOBAL DU PROJET.....	9
VI- OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	9
VII- RESULTATS ATTENDUS.....	9
VIII- ZONE DU PROJET.....	10
IX- ACTIVITES A METTRE EN ŒUVRE	10
IX.1 Production des poussins d'un jour.....	10
IX.1.1 Création de la ferme des reproducteurs	11
IX.1.2 Achat de poussins reproducteurs	11
IX.1.3 Construction du couvoir	11
IX.2 Installation d'unité industrielle de production d'œufs de consommation et de poulets de chair	12
IX.3 Construction d'une usine d'aliments volaille.....	13
IX.4 Construction d'un abattoir de poulets équipé	14
IX.5 Création d'une ferme école avicole de démonstration	14
IX.6 Unité de Gestion et Coordination du Projet.....	15
X ANNEXE.....	17
• Cadre logiqgue	
• Budget estimatif détaillé du projet	

Mis en forme : Retrait : Gauche :
1,27 cm, Première ligne : 0 cm

ACRONYME

- **ANAVIG : Association Nationale des Aviculteurs de Guinée.**
- **DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.**
- **FED : Fonds Européen de Développement.**
- **OAC : Œufs à Couver.**
- **PAM : Programme Alimentaire Mondial**
- **PIB : Produit Intérieur Brut.**
- **PNIASA : Plan National D'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire.**
- **POTE : Pays Pauvres Très Endettés.**
- **SIGUCODA : Société Sino-Guinéenne de Coopération dans l'Agriculture**
- **UNAG : Union Nationale des Aviculteurs de Guinée.**

I. RESUME

Mis en forme : Retrait : Gauche : 1,27 cm, Espace Avant : 6 pt, Après : 6 pt

La République de Guinée, située en Afrique de l'Ouest, couvre une superficie de 245.857 km². Elle est frontalière de 6 pays¹ et est l'un des pays les plus diversifiés de la sous région par la variété et la richesse de ses ressources naturelles, ses zones climatiques, sa végétation, ses populations, ses cultures et ses langues. Elle dispose d'un réseau hydrographique dense, d'un climat soudano-guinéen caractérisé par une répartition inégale des pluies dans le temps et dans l'espace. La Guinée enregistre des précipitations annuelles moyennes variant de 1 200 mm à 4 200 mm. Au début 2012, la population guinéenne est estimée à 11,3 millions de personnes, dont 52% de femmes et 48% d'hommes. Plus de 44% des individus sont âgés de moins de 15 ans et seulement 4% des guinéens ont plus de 65 ans. Deux tiers des habitants vivent en milieu rural, 55,2% vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit plus de 6,2 millions d'individus². Ces conséquences résultent de la crise institutionnelle et de l'instabilité économique de 2 003 à 2 010.

En 2010, la plupart des indicateurs macro-économiques étaient au rouge. Le taux de croissance de l'économie à 1,9% ; le taux d'inflation 20,8% ; les réserves de change n'excédaient pas un (1) mois d'importation. L'on a assisté à une forte progression des dépenses publiques et à une nette diminution des recettes consécutive à la mauvaise gouvernance. Le stock de la dette extérieure de la Guinée s'élevait à 3 milliards USD pour un service moyen d'environ 175 millions USD.

L'élection présidentielle du 7 novembre 2010 marque le début du retour du pays à l'ordre constitutionnel après le coup de force du 23 décembre 2008 qui a porté au pouvoir une junte militaire. Ce contexte ouvre de nouvelles perspectives pour le pays qui, durant de nombreuses années, a souffert des difficultés économiques ayant freiné son développement.

Avec l'appui des partenaires au développement, dont la Banque mondiale, la Guinée a élaboré le troisième Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), dite DSRP intérimaire pour la période 2010-2012. Ce document, en révision, est la boussole du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté. Le DSRP, après un diagnostic de la pauvreté, met l'accent sur la stratégie et les actions prioritaires suivantes : (i) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines ; (ii) l'accélération de la croissance et la création d'opportunités d'emplois pour tous et (iii) l'amélioration de l'accès des populations à des services sociaux de base.

Le Projet de création du complexe avicole en Haute Guinée s'inscrit dans le cadre de la seconde action prioritaire du DSRP : « l'accélération de la croissance et la création d'opportunités d'emplois pour tous » en vue de lutter contre la pauvreté. La filière concerne la production des poussins d'un jour, d'aliments, d'œufs et de

¹ Guinée Bissau, Sénégal et une partie du Mali au Nord, Liberia, Sierra Leone au Sud, Côte d'Ivoire et l'autre partie du Mali à l'Est.

² Source : Enquête Légère sur l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP), Ministère du Plan. 2012.

chair, l'abattage et la commercialisation des produits et sous –produits avicole. Pour le DSRP, « l'utilisation judicieuse des potentialités de la Guinée devrait la conduire vers une croissance soutenue et accélérée dans les prochaines années, permettant ainsi de réduire la pauvreté ».

Le projet sera implanté dans la Préfecture de Kankan et couvrira progressivement toutes les Préfectures de la Haute et de la Guinée Forestière. L'objectif principal est de « Créer un Centre Avicole moderne en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté ».

Les indicateurs retenus pour l'appréciation des résultats atteints au terme du présent projet sont :

- Le nombre de poussins ponte d'un jour passe de 190 000 à 400 000 et de Chair de zero à 675 000 par an ;
- La quantité d'aliments passe de 9 880 tonnes à 15 000 tonnes ;
- Le taux de mortalité passe de 10% à 7% en période d'élevage et de 3% à 1% par mois en période de production ;
- Le niveau de production d'œufs passe de 230 à 260 par poule et par an.
- La production de poulets de chair passe de zero à 675 000 par an ;
- Existence d'une organisation socioprofessionnelle dynamique dans la zone du projet ;
- Plus de 1000 emplois directs créés. Le nombre d'élevage passe de 86 à 250 pour un effectif moyen de 2000 pour ponte et de 1000 pour chair et par élevage ;
- Le chiffre d'affaires dans la zone du projet passe de 40 milliards à plus de 100 milliards de Franc Guinéen l'an ;
- 120 opérateurs avicoles formés par an dans la zone du projet ;
- La spéculation poulet de chair est créée et 675 000 poulets de chair abattues par an.

Le projet sera géré selon les principes de gestion d'une société d'économie mixte avec une direction générale dirigée par un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Adjoint, d'un Directeur Technique, d'un Directeur Administratif et Financier et des Chefs de Départements Techniques (Couvain, Unité industrielle de production d'œufs et de poulets, Usine d'aliments, Abattoir et Ferme école). La Direction est appuyée dans sa gestion par un conseil d'administration. Le conseil d'administration aura pour rôle principal d'appuyer l'orientation et la mise en œuvre du projet

Les attributions des différents Directeurs, ainsi que la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration seront définies par des statuts et un règlement intérieur.

Le Maître d'ouvrage est le Ministère de l'élevage.

Chaque Département sera étoffé par un personnel technique spécialisé et des agents d'appui.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République de Guinée, située en Afrique de l'Ouest, couvre une superficie de 245.857 km². Elle est frontalière de 6 pays³ et est l'un des pays les plus diversifiés de la sous région par la variété et la richesse de ses ressources naturelles, ses zones climatiques, sa végétation, ses populations, ses cultures et ses langues. Elle dispose d'un réseau hydrographique dense, d'un climat soudano-guinéen caractérisé par une répartition inégale des pluies dans le temps et dans l'espace. La Guinée enregistre des précipitations annuelles moyennes variant de 1 200 mm à 4 200 mm.

Au début 2012, la population guinéenne est estimée à 11,3 millions de personnes, dont 52% de femmes et 48% d'hommes. Plus de 44% des individus sont âgés de moins de 15 ans et seulement 4% des guinéens ont plus de 65 ans. Deux tiers des habitants vivent en milieu rural, 55,2% vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit plus de 6,2 millions d'individus⁴. Ces conséquences résultent de la crise institutionnelle et de l'instabilité économique de 2 003 à 2 010.

En 2010, la plupart des indicateurs macro-économiques étaient au rouge. Le taux de croissance de l'économie à 1,9% ; le taux d'inflation, 20,8% ; les réserves de change n'excédaient pas un (1) mois d'importation. L'on a assisté à une forte progression des dépenses publiques et à une nette diminution des recettes consécutive à la mauvaise gouvernance. Le stock de la dette extérieure de la Guinée s'élevait à 3 milliards USD pour un service moyen d'environ 175 millions USD.

L'élection présidentielle du 7 novembre 2010 marque le début du retour du pays à l'ordre constitutionnel après le coup de force du 23 décembre 2008 qui a porté au pouvoir une junte militaire. Ce contexte ouvre de nouvelles perspectives pour le pays qui, durant de nombreuses années, a souffert des difficultés économiques ayant freiné son développement.

Les réformes économiques entamées par le nouveau Gouvernement ont impacté positivement l'évolution du PIB. En 2011, le PIB a progressé de 4 % ; progression projetée à 5.1 % en 2012 et à 5.5 % en 2013. Ce dynamisme est dû aux réformes entamées pour la stabilisation de l'économie guinéenne, notamment le resserrement de la politique monétaire, une politique budgétaire restrictive, le maintien de l'exploitation minière et le regain d'activité dans la production agricole. Sous l'impulsion de la Banque mondiale et d'autres partenaires techniques et financiers, des réformes profondes ont été accomplies. En septembre 2012, ces réformes ont permis à la Guinée d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et de bénéficier d'une réduction de 2,1 milliards USD de sa dette. Le pays a également bénéficié des ressources du 10ème FED (Fonds Européen de Développement pour un montant de 235 000 000 d'Euros. Le PAM et le Club de Paris ont aussi apporté des appuis à la Guinée.

³ Guinée Bissau, Sénégal et une partie du Mali au Nord, Liberia, Sierra Leone au Sud, Côte d'Ivoire et l'autre partie du Mali à l'Est.

⁴ Source : Enquête Légère sur l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP), Ministère du Plan. 2012.

Malgré ces efforts, le Gouvernement n'arrive pas encore à améliorer sensiblement le niveau de vie du guinéen moyen à travers le panier de la ménagère, à juguler le chômage, à réduire les disparités régionales et à protéger les couches vulnérables, notamment les agriculteurs, les éleveurs et les populations en activités dans le secteur informel (petit commerce, artisanat...). Avec l'appui des partenaires au développement, dont la Banque mondiale, la Guinée a élaboré le troisième Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), dite DSRP intérimaire pour la période 2010-2012. Ce document, en révision, est la boussole du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté. Le DSRP, après un diagnostic de la pauvreté, met l'accent sur la stratégie et les actions prioritaires suivantes : (i) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines ; (ii) l'accélération de la croissance et la création d'opportunités d'emplois pour tous et (iii) l'amélioration de l'accès des populations à des services sociaux de base.

Le Projet de création du complexe avicole en Haute Guinée s'inscrit dans le cadre de la seconde action prioritaire du DSRP : « l'accélération de la croissance et la création d'opportunités d'emplois pour tous » en vue de lutter contre la pauvreté. La projet concerne la production des poussins d'un jour, d'aliments, d'œufs et de chair, l'abattage et la commercialisation des produits et sous-produits avicole. Pour le DSRP, « l'utilisation judicieuse des potentialités de la Guinée devrait la conduire vers une croissance soutenue et accélérée dans les prochaines années, permettant ainsi de réduire la pauvreté ».

Selon le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) 2012-2016, élaboré de manière participative et adopté par le Gouvernement en Conseil des Ministres⁵, l'agriculture (pêche et élevage compris) est le principal secteur d'activité de près de 80% de la population guinéenne et la principale source de revenu pour 57% des ruraux. Le PNIASA corrobore l'analyse stratégique du DSRP. Il prévoit notamment « l'appui au secteur privé et aux Organisations professionnelles d'élevage » pour faciliter l'accès des éleveurs aux intrants zootechniques et vétérinaires et « le développement d'itinéraires techniques améliorées » pour intensifier les productions à cycle court dont l'aviculture.

La production du cheptel avicole intensif en 2011 est environ 1215 tonnes de viande de poules réformées et 49 tonnes de viande de poulets de chair, soit au total 1264 tonnes de viande par an. Les importations s'élèvent à environ 3 300 tonnes de viande de poulets congelés en 2010. Cela donne un total de 4564 ~~kg~~ tonnes pour une consommation per capita de 0,41kg contre 2,7 kg au Sénégal, 3,2kg au Nigeria et 4,1kg au Cap vert

⁵ Séance du 15 novembre 2012.

CARTE DE LA GUINEE



III. PRINCIPALES CONTRAINTES DE LA FILIÈRE AVICOLE

La filière avicole guinéenne, malgré les résultats encourageants acquis ces dernières années se trouve confrontée à certaines contraintes qui constituent aujourd'hui de véritables défis à relever pour garantir une meilleure contribution à la sécurité alimentaire. Il s'agit entre autres de:

- l'absence de textes législatifs et réglementaires régissant les établissements de productions animales en général et des filières avicoles en particulier ;
- la faible capacité productive des trois couvoirs qui totalisent environ 50 000 poussins d'un jour par mois sur une demande moyenne d'environ 80 000
- l'absence de professionnalisme dans la production et la distribution d'aliments complets;
- l'insuffisance numérique du personnel technique d'encadrement;
- le faible niveau des éleveurs à l'esprit d'entrepreneuriat ;
- l'absence d'un système de financement adapté pour le développement de la filière avicole.;
- l'insuffisance de fourniture d'énergie-d'énergie nécessaire à la modernisation des activités de production;

IV. ATOUTS DU SECTEUR AVICOLE

- ✓ En 2011, il a été recensé dans le pays, plus de 250 éleveurs qui ont exploité près d'un million de poules pondeuses et environ 40 000 poulets de chair;
- ✓ La production de poussins d'un jour est assurée essentiellement par trois couvoirs locaux. À savoir :
 - le couvoir SIGUICODA à Koba, pour une production annuelle (2011) de 474 044 poussins de ponte;
 - le couvoir EILA de Kindia pour une production annuelle (2011) de 377 193 poussins de ponte et 36 468 poussins de chair;
 - le couvoir de Fria spécialisé dans la production de poussins de chair est maintenant à ses débuts pour une capacité d'environ 5 000 poussins par mois. A ce jour, il aurait d'ailleurs suspendu ses activités pour faute d'énergie.

Ces couvoirs exploitent 2 principales souches de ponte (ISA Brown et Hisex) et une souche de chair (HubbarHubbard). Toutes ces souches proviennent respectivement de la France et de la Hollande.

- ✓ l'existence d'un marché local de produits avicoles.;(offre actuelle :1kg d'œufs et 0,41kg de viande de volaille par habitant et par an contre une demande de 2 kg d'œufs et 1,5 kg de viande de volaille) ;
- ✓ la production d'environ 33 000 tonnes de fientes par an destinées à l'agriculture guinéenne;
- ✓ l'existence de trois officines grossistes répartiteurs de produits vétérinaires et matériels d'élevage qui approvisionnent l'ensemble des unités d'élevage à travers des réseaux de distribution privés (vétérinaires privés) et publics (agents techniques des services d'élevage). Cela a permis d'améliorer l'état sanitaire des exploitations d'élevage ;
- ✓ l'existence d'organisations socioprofessionnelles faitières (UNAG et ANAVIG) qui sont en charge de la structuration du milieu socioprofessionnel de la filière;
- ✓ l'existence d'un Laboratoire vétérinaire de diagnostic des principales pathologies ;
- ✓ le projet est situé dans une zone de grande production de céréales et de débouchés (sociétés minières, populations urbaines etc) pour les produits ;

← Mis en forme : Justifié

V. OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

Créer un Centre Avicole moderne en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté.

VI. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Installer une unité industrielle de production d'œufs de consommation et de poulets de chair ;
- Installer un couvoir en vue d'améliorer les capacités de production nationales de poussins d'un jour ;
- Installer une unité de fabrication d'aliments volaille ;
- construire un abattoir de volailles et dépendances ;
- créer une ferme école avicole de démonstration ;

VII. RESULTATS ATTENDUS

- Le système d'approvisionnement en aliment et poussins d'un jour est amélioré ;
- La biosécurité des élevages et la santé des volailles sont renforcées;
- Les productions d'œufs et de volaille de chair sont augmentées ;
- L'organisation de la filière est renforcée ;
- Des emplois sont créés et l'exode rural réduit ;
- Les revenus des différents opérateurs de la filière avicole sont améliorés ;
- Les éleveurs et encadreurs sont formés
- Les conditions d'abattage et de conservation des produits sont créées et améliorées.
- Les aviculteurs de la zone et leurs organisations ont accès à des services conseils diversifiés et accrus ;

Les indicateurs retenus pour l'appréciation des résultats atteints au terme du présent projet sont :

- Le nombre de poussins ponte d'un jour passe de 190 000 à 400 000 et de Chair de zero-zéro à 675 000 par an;
- La quantité d'aliments passe de 9 880 tonnes à 15 000 tonnes ;
- Le taux de mortalité passe de 10% à 7% en période d'élevage et de 3% à 1% par mois en période de production ;
- Le niveau de production d'œufs passe de 230 à 260 par poule et par an.
- La production de poulets de chair passe de zero à 675 000 par an ;

- Existence d'une organisation socioprofessionnelle dynamique dans la zone du projet ;
- Plus de 1000 emplois directs créés. Le nombre d'élevage passe de 86 à 250 pour un effectif moyen par élevage de 2000 pondeuses et de 1000 poulets de chair ;
- Le chiffre d'affaires dans la zone du projet passe de 40 milliards à plus de 100 milliards de Franc Guinéen l'an ;
- 120 opérateurs avicoles formés par an dans la zone du projet ;
- La spéculation poulet de chair est créée et 675 000 poulets de chair abattues par an.

VIII. ZONE DU PROJET

Le projet sera implanté dans la Préfecture de Kankan et couvrira progressivement toutes les Préfectures de la Haute et de la Guinée Forestière.

La Haute Guinée, zone de savane herbeuse et arborée avec deux (2) climats distinctes, une saison sèche (Novembre à Avril) et une saison pluvieuse (Mai à Octobre), tandis que la région forestière, quant à elle, dispose également de 2 saisons; une saison sèche de novembre à février et une saison pluvieuse allant de mars à octobre. Elles recèlent ainsi d'énormes potentialités agropastorales.

Selon le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), la Haute Guinée est l'une des deux régions naturelles qui constituent les poches de pauvreté les plus importantes avant celle de la Guinée Forestière.

Aussi, ces régions renferment seulement 25,29% des effectifs de poules pondeuses actuellement exploitées en Guinée, soit un effectif de 190 000. En 2011, environ 86 éleveurs ont été recensés dans les deux régions. Les effectifs élevés variaient de 500 à 15 000 pondeuses par exploitation. L'élevage du poulet de chair quant à lui est quasiment inexistant.

IX. ACTIVITES A METTRE EN ŒUVRE :

Le projet reposera sur la mise en œuvre de 6 composantes ci-après :

IX.1 Production des poussins d'un jour:

De nos jours, la production nationale de poussins d'un jour est d'environ 600 000 de poussins de ponte et 40 000 poussins de chair.

En 2011 les importations de poussins de ponte ont été évaluées à 15 % du total exploité en Guinée. Ce pourcentage est en constante progression faute de capacité locale.

L'objectif visé par ce volet est d'accroître la production nationale de poussins d'un jour à 1 500 000 poussins de ponte et 700 000 poussins de chair à court terme. Ceci permettra de réduire les importations. Pour atteindre cet objectif, les activités suivantes seront réalisées :

IX.1.1 Création de la ferme des reproducteurs :

Il s'agira de construire deux fermes sur deux (2) sites différents pour élever les reproducteurs au sol. Les sites choisis doivent répondre aux critères suivants :

- Très éloignés des habitations ;
- Accès facile ;
- Non accidentés et bonne ventilation ;

Le site un de 10 ha doit comprendre 3 hangars de 50 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur et une hauteur au plafond de 3,50 m de deux compartiments chacun, pour abriter un effectif de 5 500 reproducteurs ponte dont 500 mâles.

Le site deux de 10 ha également comprendra 3 hangars de 25 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur une hauteur au plafond de 3,50 m pour abriter un effectif de 5 600 reproducteurs chair dont 600 mâles.

Chacun de ces sites sera doté d'annexes servant de magasins, de bureaux et de logements. Ils seront également équipés de points d'eau pour la fourniture d'eau de consommation pour les volailles et les humains.

La gestion des sites sera assurée par un personnel spécialisé.

IX.1.2 Achat de poussins reproducteurs :

Pour atteindre l'objectif de production de 5 500 reproducteurs de ponte et 5 600 reproducteurs de poulets de chair, le nombre de poussins à acheter sera augmenté de 8% soit un effectif de 6 039 poussins reproducteurs de ponte et 6 150 poussins reproducteurs chair seront achetés et élevés. Cela pour prendre en compte, les cas de mortalité enregistrés et le tri effectué pendant la période d'élevage.

Cette ferme de reproducteurs, produira annuellement 1 125 000 œufs à couver (OAC) par les reproducteurs pontes et 900 000 OAC par les reproducteurs chairs.

IX.1.3 Construction du couvoir :

L'objectif de ce volet est la production de 400 000 poussins femelles pour la production des œufs de consommation et de 675 000 poussins chair par an.

Pour atteindre cet objectif, un troisième site de 10 ha sera identifié et les actions suivantes seront réalisées :

- ❖ Construction d'un bâtiment technique de 18 m sur 48 mètres, équipé de 4 incubateurs de 8 000 à 16 000 œufs et de 4 éclosiers et autres équipements (chariots, casiers, pièces détachées pour 2 ans);
- ❖ Construction des annexes servant de magasins, de bureaux et de logements ainsi qu'un point d'eau équipé ;
- ❖ Mise en place du personnel technique et administratif et les équipements des locaux (recrutement, équipement en bureautiques, salaires);
- ❖ Constitution de stocks d'aliments, de produits vétérinaires et de désinfection;
- ❖ Achat d'emballages pour œufs et poussins d'un jour;
- ❖ Mise en place de dispositifs de gestion des déchets et d'eaux usées ;
- ❖ Achat et installation d'un (1) groupe électrogène de 100 KVA ;
- ❖ Mise en place de la logistique (achat de deux véhicules de 5 à 10 tonnes pour divers services de transport des poussins, des œufs, des aliments et de deux véhicules de liaison pour le personnel etc...)

IX.2 Installation d'unité industrielle de production d'œufs de consommation et de poulets de chair :

L'objectif du volet est la construction sur un quatrième site d'environ 60 ha:

- d'une ferme moderne en batterie de 100 000 poules pondeuses pour une production de 27 375 000 œufs de consommation par an ;
- et d'une autre ferme moderne au sol d'une capacité de 200 000 poulets de chair par an...

Le volet portera sur les activités ci-après:

- ❖ Construction de 5 bâtiments de 70 m de long sur 8 m de large chacun servant de poussinière, de 5 autres de croissance de 100 m de long sur 8 m de large et 8 hangars ponte de 100 m de long sur 8 m de large chacun et tous équipés de batteries.
- ❖ Construction de 5 bâtiments de 100 m de long sur 10 m de large chacun pour abriter 10 000 poulets de chair par hangar ; Ces bâtiments seront tous équipés de matériels d'élevage moderne.
- ❖ Construction des annexes servant de magasins, de bureaux et de logements.

❖ La ferme sera également équipée d'un point d'eau; et d'un groupe électrogène ;

❖ Mise en place des poussins (achat ou production) pour la ferme. Pour atteindre l'objectif de 100 000 pondeuses d'œufs de consommation et 200 000 poulets chair, le nombre de poussins d'un jour est de 110 000 poussins de ponte et 220 000 poussins chair. Cela pour prévenir les cas de mortalité et de tri pendant la période d'élevage.

❖ Achat d'aliments (aliments de démarrage, de croissance et de ponte);

❖ Constitution de stocks de produits de prévention, de traitement et de désinfection;

❖ Mise en place du personnel technique et administratif (recrutement, équipement en bureautiques, salaires);

IX.3 Construction d'une usine d'aliments volaille :

Ce volet vise la production d'environ 14 625 tonnes par an d'aliments complets et de 375 tonnes de concentrés de 25 à 40% de qualité, pour l'alimentation des reproducteurs, des pondeuses et des poulets de chair, pour la ferme école de démonstration et pour les fermes clientes du complexe avicole. Cette usine sera construite sur un site de 3 ha.

Les principales activités à développer dans ce volet sont les suivantes :

- ❖ Construction des infrastructures de stockage, d'habitation et d'administration ;
- ❖ Construction d'une usine d'aliments complets d'une capacité de 6 à 10 tonnes tonnes/heure équipée de :
 - Une cellule de stockage (silo);
 - Un Pré mélangeur ;
 - Une Vis d'alimentation du broyeur ;
 - Un Broyeur ;
 - Un Elévateur à palettes ;
 - Une Trémie d'attente ;
 - Un Mélangeur horizontal ;
 - Un groupe électrogène de relève de 54 KVA ;
 - Une Camionnette de 10 tonnes pour le transport des matières premières et la distribution des aliments;
 - Une Couseuse portative;
 - Une Ensacheuse électronique à vis ;
 - Autres outillages (matériels de pesée, brouettes etc);

- ❖ Constitution de stocks de 10 000 tonnes de matières premières (céréales, tourteaux, farines animales, prémix et additifs) ;
- ❖ Construction de deux magasins dans les principales zones de production de maïs ;
- ❖ Achat d'emballages (sacs vides) ;
- ❖ Mise en place du personnel technique et administratif (recrutement, équipement en bureaux, salaires)

IX.4 Construction d'un abattoir de poulets équipé :

Il comprendra :

- ❖ La construction des infrastructures:
- ❖ Une chaîne d'abattage (respectant le rite musulman) d'une capacité de 500 à 1 000 poulets par heure ;
- ❖ Une chaîne de froid et de congélation;
- ❖ Un équipement moderne pour la charcuterie de volailles ;
- ❖ L'achat de 1 groupe électrogène de relève de 100 KVA chacun ;
- ❖ L'achat de camionnettes pour le transport des poulets à abattre, des produits et sous- produits d'abattage (congelés et issues);
- ❖ La mise en place du personnel technique et administratif (recrutement, équipement en bureaux, salaires) ;

NB : L'équipement essentiel sera composé de : crochets, plumeuses, équipement d'éviscération manuel, évacuation des déchets, matériel de découpe et d'emballage, groupe électrogène de relève, pièces détachées, matériel d'abattage, armoire électrique (y compris le groupe électrogène de relève).

L'abattoir et ses annexes seront construits sur une superficie de 3 ha.

IX.5 Création d'une ferme école avicole de démonstration :

Cette école devra permettre d'assurer la formation continue du personnel des promoteurs privés clients du complexe, dans le cadre de l'appui à la promotion de l'élevage avicole dans la zone du projet. Les efforts porteront sur la mise en place:

- d'une salle de classe équipée de matériels didactiques et techniques pour 25 – 30 personnes ;
- d'un bloc administratif composé de 2 bureaux, d'un secrétariat, d'un petit magasin et d'une toilette ;
- d'une salle d'autopsie et d'une salle de quarantaine ou d'isolement ;
- de dortoirs et de toilettes pour les apprenants ;

- de deux poulaillers de démonstration de 200 m² chacun pour l'élevage de 1000 poules pondeuses et de 8 000 poulets de chair par an. ;
- de magasins pour le stockage d'aliments et de matériels ;
- d'un point d'eau aménagé ;
- d'un véhicule 4X4 pour les travaux de la ferme, une voiture de liaison et 2 motocyclettes;
- de personnels techniques et des ouvriers.

IX.6 Unité de Gestion et de Coordination du projet

Le projet sera géré selon les principes de gestion d'une société d'économie mixte avec une direction générale dirigée par un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Adjoint, d'un Directeur Technique, d'un Directeur Administratif et Financier et des Chefs de Départements Techniques (Couvoir, Unité industrielle de production d'œufs et de poulets, Usine d'aliments, Abattoir et Ferme école). La Direction est appuyée dans sa gestion par un conseil d'administration. Le conseil d'administration aura pour rôle principal d'appuyer l'orientation et la mise en œuvre du projet

Les attributions des différents Directeurs, ainsi que la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration seront définies par des statuts et un règlement intérieur.

Le Maître d'ouvrage est le Ministère de l'Elevage.

Chaque Département sera étoffé par un personnel technique spécialisé et des agents d'appui.

Après le démarrage du projet, l'Unité de Gestion et de Coordination organisera avec l'appui d'un consultant international, une étude de marché en vue de mieux se positionner.

Dans le cadre de l'appui aux opérateurs dans la zone du projet, l'unité de gestion et de coordination financera durant toute la durée du projet, les activités qui cadrent dans le développement de la filière. Il s'agit entre autres des activités relatives à la structuration des opérateurs, au renforcement des capacités techniques, commerciales et managériales des acteurs (sensibilisation, formation etc.), la promotion de la culture du maïs (fourniture de semences améliorées, produits phytosanitaires, engrais etc.) et à l'appui conseil, En outre, elle construira deux grands magasins dans les principales zones de production.

Afin de faciliter l'accès des éleveurs et opérateurs aux diverses productions du complexe, l'unité de gestion et de coordination adoptera une stratégie différenciée en fonction des groupes cibles, leurs capacités financières et les types de produits..

Une assistance technique nationale et internationale ponctuelle et spécialisée pour la mise en œuvre des activités de développement de la filière avicole dans la zone du

projet sera utilisée, notamment pour l'accompagnement méthodologique en matière d'innovation, de développement des marchés des produits avicoles et toute autre activité jugée pertinente. L'Unité de gestion et de coordination du projet recrutera les consultants..

ANNEXE

- ✓ **Cadre logique.**
- ✓ **Budget estimatif détaillé du Projet.**

Cadre logique

		LOGIQUE D'INTERVEN
Objectif Global	Créer un Centre Avicole moderne en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté	
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- Installer une 'unité industrielle de production d'œufs de consommation et de poulets de chair- installer un couvoir en vue d'améliorer les capacités de production nationales de poussins d'un jour ;- Installer une unité de fabrication d'aliments volaille ;;- construire un abattoir de volailles et dépendances ;- créer une ferme école avicole de démonstration;	

Résultats	<ul style="list-style-type: none">• Le système d'approvisionnement en poussins d'un jour et en aliment est amélioré ; • La biosécurité des élevages et la santé des volailles sont renforcées; • Les productions d'œufs et de volaille de chair sont augmentées ; • L'organisation de la filière est renforcée ; • Des emplois sont créés et l'exode rural réduit ; • Les revenus des différents opérateurs sont améliorés ; • Les éleveurs et encadreurs sont formés • Les conditions d'abattage et de conservation des produits sont créées et améliorées.

--

--

ACTIVITÉS*

1. Unité de Gestion et coordination du projet

- Mission d'identification des domaines

- Etablissement des titres fonciers (lèvement topographique, bornage, plans de masses des sites et établissement des titres fonciers)
- Aménagement des sites (Emblavage, aménagement, ouverture des routes etc.)
- Mission de supervision des travaux
- Mission de suivi-évaluation
- Mission d'enquête technique
- Mission d'appui conseil dans les élevages
- Mission de coordination
- Mission à l'Etranger
- Production des plans de masse des infrastructures
- Appui à la structuration des opérateurs
- Etude de la filière avicole et positionnement
- Négociation et signature des conventions de collaboration

- Analyses de laboratoire
- Appui à la commercialisation des produits du complexe avicole (communication radios nationale et communautaire, diffusion des affiches publicitaires etc.)
- Organisation de la formation continue du personnel technique du complexe (séminaire, stage etc.)

- Appui à la production de maïs grain (sensibilisation, fourniture de semences etc.)

2.Création d'une ferme école avicole de démonstration

- Concevoir, produire, diffuser et évaluer des supports de sensibilisation/vulgarisation pour les éleveurs, les producteurs, les acteurs de la Société Civile concernés.
- Renforcement des capacités commerciales et managériales des opérateurs de la filière avicole

BUDGET ESTIMATIF DETAILLE DU COMPLEXE AVICOLE

<u>Activité et autres coûts</u>		<u>Unité</u>	<u>Nombre d'unité</u>	<u>Coût Unitaire (GNF)</u>	<u>To</u>
1	<u>ACTIVITES</u>				
1.1	<u>Unité de Gestion et coordination du projet</u>			20 335	
<u>1.1.1</u>	<u>Mission d'identification des domaines</u>	<u>Mission</u>	<u>1</u>	<u>200</u>	<u>200</u>
<u>1.1.2</u>	<u>Etablissement des titres fonciers (lèvement topographique, bornage, plans de masses des sites et établissement des titres fonciers)</u>	<u>ha</u>	<u>100</u>	<u>10 000 000</u>	<u>000</u>
<u>1.1.3</u>	<u>Aménagement des sites (Emblavage, aménagement, ouverture des routes etc.)</u>	<u>ha</u>	<u>100</u>	<u>5 000 000</u>	<u>000</u>
<u>1.1.4</u>	<u>Mission de supervision des travaux</u>	<u>Mission</u>	<u>2</u>	<u>14 547 000</u>	<u>000</u>
<u>1.1.5</u>	<u>Mission de suivi-évaluation</u>	<u>Mission</u>			-
<u>1.1.6</u>	<u>Mission d'enquête technque</u>	<u>Mission</u>	<u>1</u>	<u>14 547 000</u>	<u>000</u>
<u>1.1.7</u>	<u>Mission d'appui conesil dans les élevages</u>	<u>Mission</u>	<u>2</u>	<u>7 519 400</u>	<u>800</u>
<u>1.1.8</u>	<u>Mission de coordination</u>	<u>Mission</u>	<u>2</u>	<u>8 066 600</u>	<u>200</u>
<u>1.1.9</u>	<u>Mission à l'Etranger</u>	<u>Mission</u>	<u>2</u>	<u>20 000 000</u>	<u>000</u>
<u>1.1.10</u>	<u>Production des plans de masse des infrastrcures</u>	<u>Plan</u>	<u>6</u>	<u>10 000 000 000</u>	<u>000</u>
<u>1.1.11</u>	<u>Appui à la structuration des opérateurs</u>	<u>Mission</u>	<u>2</u>	<u>7 519 400</u>	<u>800</u>

<u>1.1.12</u>	<u>Etude de la filière avicole et positionnement</u>	<u>Journée de consultation</u>	15	2 000 000	000
<u>1.1.13</u>	<u>Négociation et signature des conventions de collaboration</u>				
<u>1.1.14</u>	<u>Analyses de laboratoire</u>	<u>Analyse d'échantillon</u>	20	5 000 000	000
<u>1.1.15</u>	<u>Appui à la commercialisation des produits du complexe avicole (communication radios nationale et communautaire, diffusion des affiches publicitaires etc.)</u>	<u>Emission</u>	10	1 000 000	000
<u>1.1.16</u>	<u>Organisation de la formation continue du personnel technique du complexe (séminaire, stage etc.)</u>	<u>Stage</u>	4	25 000 000	000
<u>1.1.17</u>	<u>Mission d'appui à la production de maïs grain (sensibilisation, de selection des producteurs, fourniture de semences, produits phytosanitaires, fientes etc.)</u>	<u>Mission</u>	4	7 519 400	600
	<u>Sous total activité 1.1</u>				600
<u>1.2</u>	<u>Création d'une ferme école avicole de démonstration</u>				
<u>1.2.1</u>	<u>Concevoir, produire, diffuser et évaluer des supports de sensibilisation/vulgarisation pour les éleveurs, les producteurs, les acteurs de la Société Civile concernés.</u>	<u>Guide</u>	500	250 000	000
<u>1.2.2</u>	<u>Renforcement des capacités commerciales et managériales des opérateurs de la filière avicole</u>	<u>Session locale</u>	4	60 000 000	000
	<u>Sous total activité 1.2</u>				000

Sous total 1 "activité"					600
2	COUT DES INVESTISSEMENTS				
2.1	Production des poussins d'un jour				
2.1.1	Construction de 3 hangars de 50 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur et une hauteur au plafond de 3,50 m de deux compartiments chacun, pour abriter un effectif de 5 500 reproducteurs ponte dont 500 mâles.	Hangar	3	590 517 950	850
2.1.2	Construction de 3 hangars de 25 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur une hauteur au plafond de 3,50 m pour abriter un effectif de 5 600 reproducteurs chair dont 600 mâles.	Hangar	3	295 258 975	925
2.1.3	Construction des annexes servant de magasins, de bureaux et de logements	m2	200	500 000	000
2.1.4	Aménagement d'un espace de 50 m2 de livraison des poussins (hangar)	hangar	1	12 500 000	000
2.1.5	Achat de de 6039 reproducteurs de ponte	Poussin	6039	65 000	000
	Achat de de 6150 reproducteurs chair	Poussin	6150	37 000	000
2.1.6	Construction d'un bâtiment technique (couveroir équipé) de 18 m sur 48 mètres	Couveroir	1	6 194 457 000	000
2.1.7	Mise en place de dispositifs de gestion des déchets et d'eaux usées (assainissement, voiries et réseaux divers etc.) ;	Forfait	1	10 000 000	000
2.1.8	Achat de deux (2) véhicules de 5 à 10 tonnes	Véhicule	2	500 000 000	000

2.1.9	<u>Achat de deux Pick up de liaison</u>	Véhicule	2	400 000 000	000
2.1.10	<u>Achat d'un (1) groupe électrogène de 30 KVA pour les réproducteurs</u>	Groupe	1	50 000 000	000
2.1.11	<u>Achat d'un (1) groupe électrogène de 100 KVA pour le couvoir ;</u>	Groupe	1	80 000 000	000
2.1.12	<u>Acquisition de micro-ordinateur avec système d'exploitation, logiciels bureautiques+ imprimante+ onduleur (comptabilité-services techniques)</u>	Micro-ordinateur	2	10 000 000	000
2.1.13	<u>Réalisation de deux forages</u>	Forages	2	100 000 000	000
	Sous total 2.1				775
2.2	<u>Installation d'unité industrielle de production d'œufs de consommation et de poulets de chair</u>				
2.2.1	<u>Construction de 5 bâtiments de 70 m de long sur 8 m de large chacun servant de poussinière tous équipés en batteries</u>	Hangar	5	661 380 160	800
2.2.2	<u>Construction de 5 autres de croissance de 100 m de long sur 8 m de large chacun et tous équipés de batteries</u>	Hangar	5	944 828 800	000
2.2.3	<u>Construction de 8 hangars de 100 m de long sur 8 m de large chacun et tous équipés de batteries</u>	Hangar	8	944 828 800	400
2.2.4	<u>Construction de 5 bâtiments chair de 100 m de long sur 10 m de large chacun</u>	Hangar	5	800 000 000	000
2.2.5	<u>Construction des annexes servant de magasins, de bureaux et de logements</u>	m2	100	500 000	000

2.2.6	Achat de 110 000 poussins ponte	Poussin	110 000	8 000	000
2.2.7	Achat de 110 000 poussins chair	Poussin	110 000	6 000	000
2.2.8	Réalisation deux forages	Forage	2	100 000 000	000
2.2.9	Achat d'un (1) groupe électrogène de 30 KVA pour les reproducteurs	Groupe	1	50 000 000	000
2.2.10	Acquisition de deux Camionnette 5 t	Véhicule	2	200 000 000	000
2.2.11	Acquisition de micro-ordinateur avec système d'exploitation, logiciels bureautiques+ imprimante+ onduleur (comptabilité-services techniques)	Micro-ordinateur	1	10 000 000	000
-	Sous total 2.2	-	-	-	200
2.3	Construction d'une Usine d'aliments volaille				
2.3.1	Mise en place d'une usine de 6 à 10 tonnes par heure y compris le groupe électrogène de 54 KVA, le magasin et le logement	Usine	1	2 556 706 000	000
2.3.2	Construction de magasin de stockage de 1000 m2 dans les principales zones de production de maïs	Magasin	2	500 000 000	000
2.3.3	Acquisition de micro-ordinateur avec système d'exploitation, logiciels bureautiques+ imprimante+ onduleur (comptabilité-services techniques)	Micro-ordinateur	1	10 000 000	000
-	Acquisition d'une camionnette de 10 tonnes	Véhicule	1	500 000 000	000
-	Sous total 2.3	-	-	-	000

2.4	Construction d'un abattoir de poulets équipé				
2.4.1	Mise en place d'un abattoir de 500 à 1000 poulets/heure y compris la chaîne de froid, le groupe électrogène, les bureaux et logement	Abattoir	1	4 732 072 800	800
2.4.2	Acquisition de micro-ordinateur avec système d'exploitation, logiciels bureautiques+ imprimante+ onduleur (comptabilité-services techniques)	Micro-ordinateur	1	10 000 000	000
2.4.3	Acquisition de deux camionnettes 2-5 t	Véhicule	2	200 000 000	000
	Sous total 2.4				800
2.5	Création d'une ferme école avicole de démonstration				
2.5.1	Construction d'une salle de classe équipée de matériels didactiques et techniques pour 25 – 30 personnes	m2	100	500 000	000
2.5.2	Construction de l'annexe de l'école composé de 2 bureaux, d'un secrétariat, d'un petit magasin et d'une toilette	m2	50	500 000	000
2.5.3	Construction d'une salle d'autopsie et d'une salle de quarantaine ou d'isolement	m2	10	500 000	000
2.5.4	Construction de dortoirs et de toilettes pour les apprenants	m2	180	500 000	000
2.5.5	Construction de deux poulaillers équipés de démonstration de 200 m2 chacun pour l'élevage de 1000 poules pondeuses et de 8 000 poulets de chair par an	Hangar	2	100 000 000	000

2.5.6	Construction de magasins pour le stockage d'aliments et de matériels	m2	50	500 000	000
2.5.7	Réalisation d'un forage	Forage	1	100 000 000	000
2.5.8	Acquisition d'un véhicule 4X4 pour les travaux de la ferme	Véhicule	1	400 000 000	000
2.5.9	Acquisition d'un Minibus de 30 places de liaison	Véhicule	1	130 000 000	000
2.5.10	Acquisition de micro-ordinateur avec système d'exploitation, logiciels bureautiques+ imprimante+ onduleur (comptabilité-services techniques)	Micro-ordinateur	1	10 000 000	000
2.5.11	Acquisition de 2 motocyclettes	Moto	2	5 000 000	000
-	Sous total 2.5	-	-	-	000
2.6	Unité de Gestion et de Coordination du projet				
2.6.1	Construction du siège du projet (bloc administratif)	m2	5 000	500 000	000
2.6.2	Acquisition de 2 véhicules de commandement	Véhicule	2	500 000 000	000
2.6.3	Acquisition de 5 Pick up	Véhicule	5	400 000 000	000
2.6.4	Acquisition de micro-ordinateur avec système d'exploitation, logiciels bureautiques+ imprimante+ onduleur (comptabilité-services techniques)	Micro-ordinateur	1	10 000 000	000
2.6.5	Acquisition d'un groupe électrogène de 30 KVA	Groupe	1	50 000 000	000

	Sous total 2.6				000
	Sous total 2 "Coût des investissements"				775
3	FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
3.1	Production des poussins d'un jour				
3.1.1	Frais de personnel				
3.1.1.1	Salaire Chef Département	H/mois	12	5 000 000	000
3.1.1.2	Salaire Tehnicien d'élevage	H/mois	12	3 000 000	000
3.1.1.3	Salaire secrétaire	H/mois	12	2 000 000	000
3.1.1.4	Salaire volailler	H/mois	48	1 500 000	000
3.1.1.5	Salaire gardien	H/mois	12	1 500 000	000
3.1.1.6	Salaire chauffeur	H/mois	24	2 000 000	000
3.1.1.7	Salaire manœuvre	H/mois	24	1 000 000	000
3.1.2	Fonctionnement bureaux				
3.1.2.1	Fournitures de bureau et consommables informatiques	Mois	12	1 000 000	000
3.1.2.2	Maintenance des équipements (Remplacement pièces informatique, onduleurs, entrétien bureau, couvoir etc..)	Mois	12	2 500 000	000
3.1.3	Fonctionnement véhicules et groupe électrogène				
3.1.3.1	Carburant véhicule (5 000km/véh/an*4véh*0,20litres)	Litre	4000	9 500	000

3.1.3.2	Entretien (vidange-pneumatiques-réparations)	Mois	12	4 000 000	000
3.1.3.3	Assurance+TUV	Véhicule	4	2 000 000	000
3.1.3.4	Carburant groupe électrogène 100 KVA	Groupe	6	11 400 000	000
3.1.4	Fonctionnement élevages	-	-	-	-
3.1.4.1	Achat de stocks d'aliments pour pondeuse	Tonne	187	3 500 000	000
3.1.4.2	Achat de stocks d'aliments pour chair	Tonne	144	3 500 000	000
3.1.4.3	Achat de produits vétérinaires et de désinfection	Lot	1	30 000 000	000
3.1.4.4	Achat d'emballages pour œufs et poussins d'un jour	Lot	1	84 375 000	000
	Sous total 3.1	-	-	-	000
3.2	Installation d'unité industrielle de production d'œufs de consommation et de poulets de chair	-	-	-	-
3.2.1	Frais de personnel	-	-	-	-
3.2.1.1	Salaire Chef Département	H/mois	12	5 000 000	000
3.2.1.2	Salaire Tehnicien d'élevage	H/mois	24	3 000 000	000
3.2.1.3	Salaire secrétaire	H/mois	12	2 000 000	000
3.2.1.4	Salaire volailler	H/mois	180	1 500 000	000
3.2.1.5	Salaire chauffeur	H/mois	24	2 000 000	000

3.2.1.6	<u>Salaire gardien</u>	H/mois	48	1 500 000	000
3.2.1.7	<u>Salaire manoeuvre</u>	H/mois	120	1 000 000	000
3.2.2	Fonctionnement bureaux	-	-	-	-
3.2.2.1	<u>Fournitures de bureau et consommables informatiques</u>	Mois	12	1 000 000	000
3.2.2.2	<u>Maintenance des équipements de bureau (Remplacement pièces informatique, onduleurs etc..)</u>	Mois	12	2 500 000	000
3.2.2.3	Fonctionnement véhicules et groupe électrogène	-	-	-	-
3.2.2.4	<u>Carburant véhicule (5 000km/véh/an*2véh*0,20litres)</u>	Litre	2000	9 500	000
3.2.2.5	<u>Entretien (vidange-pneumatiques-réparations)</u>	Mois	12	2 000 000	000
3.2.2.6	<u>Assurance+TUV</u>	Véhicule	2	2 000 000	000
3.2.2.7	<u>Carburant groupe électrogène 30 KVA</u>	Mois	6	5 700 000	000
3.2.3	Fonctionnement élevages	-	-	-	-
3.2.3.1	<u>Achat de stocks d'aliments pour pondeuse</u>	Tonne	3 300	3 500 000	000
3.2.3.2	<u>Achat de stocks d'aliments pour chair</u>	Tonne	400	3 500 000	000
3.2.3.3	<u>Achat de produits vétérinaires et de désinfection</u>	Lot	1	425 000 000	000
3.2.3.4	<u>Achat d'emballages pour œufs</u>	Lot	1	456 250 000	000
	Sous total 3.2	-	-	-	000

3.3	Construction d'une Usine d'aliments volaille				
3.3.1	Frais de personnel				
3.3.1.1	Salaire Chef Département	H/mois	12	5 000 000	000
3.3.1.2	Salaire Tehnicien	H/mois	12	3 000 000	000
3.3.1.3	Salaire secrétaire	H/mois	12	2 000 000	000
3.3.1.4	Salaire chauffeur	H/mois	12	2 000 000	000
3.3.1.5	Salaire gardien	H/mois	24	1 500 000	000
3.3.1.6	Salaire ouvrier	H/mois	24	1 500 000	000
3.3.1.7	Salaire manoeuvre	H/mois	96	1 000 000	000
3.3.2	Fonctionnement bureaux et machine				
3.3.2.1	Fournitures de bureau et consommables informatiques	Mois	12	1 000 000	000
3.3.2.2	Maintenance des équipements de bureau (Remplacement pièces informatique, onduleur, machines etc..)	Mois	12	2 500 000	000
3.3.3	Fonctionnement véhicules et groupe électrogène				
3.3.3.1	Carburant véhicule (5 000km/véh/an*2véh*0,20litres)	Litre	2000	9 500	000
3.3.3.2	Entretien (vidange-pneumatiques-réparations)	Mois	12	2 000 000	000
3.3.3.3	Assurance+TUV	Véhicule	2	2 000 000	000
3.3.3.4	Carburant groupe électrogène 54 KVA	Groupe	6	11 400 000	

					000
3.3.4	Fonctionnement Usine	-	-	-	-
3.3.4.1	Achat de stocks de matières premières	Tonne	1 500	4 500 000	000
3.3.4.2	Achat d'emballages (sacs vides) et consommables divers	Lot	1	225 000 000	000
3.3.4.3	Achat de semences, produits phytosanitaires, sacs vides pour fientes etc	Lot	1	200 000 000	000
	Sous total 3.3	-	-	-	000
3.4	Construction d'un abattoir de poulets équipé	-	-	-	-
3.4.1	Frais de personnel	-	-	-	-
3.4.1.1	Salaire Chef Département	H/mois	12	5 000 000	000
3.4.1.2	Salaire Tehnicien	H/mois	12	3 000 000	000
3.4.1.3	Salaire secrétaire	H/mois	12	2 000 000	000
3.4.1.4	Salaire ouvrier	H/mois	24	1 500 000	000
3.4.1.5	Salaire gardien	H/mois	24	1 500 000	000
3.4.1.6	Salaire chauffeur	H/mois	24	2 000 000	000
3.4.1.7	Salaire manœuvre	H/mois	360	1 000 000	000
3.4.2	Fonctionnement bureaux et abattoir	-	-	-	-
3.4.2.1	Fournitures de bureau et consommables informatiques	Mois	12	1 000 000	000

3.4.2.2	Maintenance des équipements (Remplacement pièces informatique, onduleurs, machines etc..)	Mois	12	2 500 000	000
3.4.2.3	Achat d'emballages (Cartons, plastiques etc.) et consommables divers	Lot	1	300 000 000	000
3.4.2.4	Achat de produits de désinfectant	Lot	1	10 000 000	000
3.4.3	Fonctionnement véhicules et groupe électrogène				
3.4.3.1	Carburant véhicule (5 000km/véh/an*2véh*0,20litres)	Litre	2000	9 500	000
3.4.3.2	Entretien (vidange-pneumatiques-réparations)	Mois	12	2 000 000	000
3.4.3.3	Assurance+TUV	Véhicule	2	2 000 000	000
3.4.3.4	Carburant groupe électrogène 54 KVA	Groupe	6	11 400 000	000
	Sous total 3.4				000
3.5	Création d'une ferme école avicole de démonstration				
3.5.1	Frais de personnel				
3.5.1.1	Salaire Chef Département	H/mois	12	5 000 000	000
3.5.1.2	Salaire Tehnicien	H/mois	24	3 000 000	000
3.5.1.3	Salaire secrétaire	H/mois	12	2 000 000	000
3.5.1.4	Salaire volailler	H/mois	36	1 500 000	000
3.5.1.5	Salaire gardien	H/mois	24	1 500 000	000

					000
3.5.1.6	Salaire chauffeur	H/mois	12	2 000 000	000
3.5.1.7	Salaire manœuvre	H/mois	12	1 000 000	000
3.5.2	Fonctionnement bureaux				
3.5.2.1	Fournitures de bureau et consommables informatiques	Mois	12	1 000 000	000
3.5.2.2	Maintenance des équipements (Remplacement pièces informatique, onduleurs, machines etc..)	Mois	12	2 500 000	000
3.5.3	Fonctionnement véhicules, groupe électrogène et motocyclette				
3.5.3.1	Carburant véhicule (5 000km/véh/an*2véh*0,20litres)	Litre	2000	9 500	000
3.5.3.2	Entretien (vidange-pneumatiques-réparations)	Mois	12	2 000 000	000
3.5.3.3	Assurance+TUV	Véhicule	2	2 000 000	000
3.5.3.4	Carburant groupe électrogène 30 KVA	Mois	6	5 700 000	000
3.5.3.5	Carburant motocyclette (3000Km/moto/an*2* 0,03litreS)	Litre	100	9500	000
	Sous total 3.5				000
3.6	Unité de gestion et coordination du projet				
3.6.1	Frais de personnel				
3.6.1.1	Salaire Directeur Général	H/mois	18	15 000 000	000
3.6.1.2	Salaire Directeur Général Adjoint	H/mois	18	12 000 000	000

3.6.1.3	<u>Salaire Directeur Technique</u>	H/mois	18	10 000 000	000
3.6.1.4	<u>Salaire Directeur Administratif et Financier</u>	H/mois	18	10 000 000	000
3.6.1.5	<u>Salaire chef comptable</u>	H/mois	18	7 000 000	000
3.6.1.6	<u>Salaire assistant comptable</u>	H/mois	18	5 000 000	000
3.6.1.7	<u>Salaire Chef personnel</u>	H/mois	18	3 500 000	000
3.6.1.8	<u>Salaire Secrétaire</u>	H/mois	54	3 000 000	000
3.6.1.9	<u>Salaire chauffeur</u>	H/mois	126	2 000 000	000
3.6.1.10	<u>Salaire Planton</u>	H/mois	18	1 000 000	000
3.6.1.11	<u>Salaire gardien</u>	H/mois	36	1 500 000	000
3.6.2	<u>Fonctionnement bureaux</u>				
3.6.2.1	<u>Frais location siège pour 6 mois</u>	Mois	6	15 000 000	000
3.6.2.2	<u>Fournitures de bureau et consommables informatiques</u>	Mois	18	5 000 000	000
3.6.2.3	<u>Maintenance des équipements (Remplacement pièces informatique, onduleurs, machines etc..)</u>	Mois	18	2 500 000	000
3.6.3	<u>Fonctionnement véhicules et groupe électrogène</u>				
3.6.3.1	<u>Carburant véhicule (10 000km/véh/an*7véh*0,20litres)</u>	Litre	11 900	9 500	000

3.6.3.2	Entretien (vidange-pneumatiques-réparations)	Mois	18	7 000 000	000
3.6.3.3	Assurance+TUV	Véhicule	7	2 000 000	000
3.6.3.4	Carburant groupe électrogène 30 KVA	Mois	6	5 700 000	000
-	-	-	-	-	-
	Sous total 3.6				000
	Sous-total 3 « Frais de fonctionnement »				000
-	TOTAL AVANT IMPREU				375
-	<i>Imprévus (10%)</i>				638
-	TOTAL + IMPREVUS				013
	TOTAL + IMPREVUS EN USD				

|

